

FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

REF. EMPLOI : 043-2020/DC

Poste	Catégorie A – Domaine Informatique				
	Remplacement		Modification de poste		Création de poste

Nous recherchons pour l'AGENCE NATIONALE DES FRÉQUENCES
DIRECTION DES CONVENTIONS
78, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
94700 MAISONS-ALFORT CEDEX

MÉTRO 8 : MAISONS ALFORT STADE ou ÉCOLE VÉTÉRINAIRE
RER D : Station MAISONS ALFORT/ALFORTVILLE

CHARGE(E) DE MISSION « PROPAGATION EXCEPTIONNELLE » (H/F)
(CONTRAT A DUREE DETERMINEE DE 6 MOIS)

CONTEXTE

Créée par la loi de réglementation des télécommunications (n°96-659 du 26 juillet 1996), l'Agence nationale des fréquences (ANFR) a pour mission d'assurer la planification, la gestion et le contrôle de l'utilisation, y compris privative, du domaine public des fréquences radioélectriques (article L43 du code des postes et des communications électroniques - CPCE). Les articles R20-44-10 et suivants du CPCE en fixent plus précisément les missions et régissent son fonctionnement. Elle est organisée en six directions et est présente sur 15 sites, en métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer. Des informations complémentaires sont disponibles sur www.anfr.fr.

CONTENU DE L'EMPLOI

Description du service. La Direction des Conventions (DC) de l'ANFR qui travaille de façon transversale avec l'ensemble des directions et services de l'Agence se compose d'une trentaine d'agents. Elle assure notamment la protection de la réception de la télévision (PRTV). A ce titre, elle dispose d'un Département « radiodiffusion » en charge des aspects techniques de la PRTV en relation directe avec le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) et les opérateurs de multiplex.

Le département, formé de huit agents assistés de quatre prestataires externes, soutient les différentes directions de l'Agence sur l'ensemble des problématiques liées à la planification de la radiodiffusion. Son activité consiste principalement :

- à détecter, grâce à sa cellule « Temps réel », les événements susceptibles de perturber la réception de la télévision afin de pouvoir en informer les téléspectateurs concernés,
- à développer le système d'information qui recueille les signalements et les événements susceptibles de perturber la réception de la télévision,
- à analyser et suivre, auprès des acteurs de l'audiovisuel, les zones de réception à difficultés chroniques ainsi que les défauts de diffusion du réseau d'émetteurs TNT et à proposer des solutions pour résoudre ces problématiques complexes,
- à instruire les demandes d'enquêtes de téléspectateurs pour identifier l'origine des brouillages et permettre d'y remédier.

Parmi les perturbations de la réception de la télévision, les épisodes de propagations exceptionnelles des ondes radioélectriques affectent régulièrement certaines régions de France, littorales en particulier. En effet, sous certaines conditions climatiques (variation de température et d'humidité, ...), l'atténuation associée à la propagation des ondes dans la troposphère est anormalement réduite ce qui peut générer des interférences sur certaines zones de services du réseau d'émetteurs de TNT.

Missions de l'emploi à pourvoir. Afin de prévenir ce type de gênes, un programme calculant le risque d'apparition de ce phénomène à partir des prévisions météorologiques (jusqu'à 3 jours) a été développé en langage R dans un environnement Linux. Ce programme, disponible sur un nano-ordinateur, permet la collecte d'informations météorologiques depuis un serveur public, et traite ces données pour restituer des fichiers permettant d'évaluer le risque pour chaque échantillon d'une zone géographique donnée.

Ces résultats ont vocation à être stockés dans une base de données afin de permettre à l'utilisateur de calibrer régulièrement le modèle de prédiction en fonction du retour d'expérience de la cellule « Temps réel ». Une fois le modèle suffisamment fiable, les prévisions seront projetées et rafraichies (4 fois/jour) automatiquement sur une carte depuis une interface *web* et pourraient permettre l'envoi d'alertes concernant les zones à risques.

Par ailleurs, un système de sondes, qui enregistre des informations de façon continue, a été développé au sein de la DC pour détecter les perturbations sur la réception de la télévision. A ce stade, seules les informations archivées sont exploitées à des fins d'analyse sur les passages d'épisodes de propagation exceptionnelle. Ces données sont également destinées à renforcer la capacité de détection de la cellule « Temps réel » par le biais d'un générateur d'alertes.

La/le titulaire du poste aura pour mission de piloter le projet d'évaluation des phénomènes de propagation exceptionnelle, et notamment à ce titre :

- d'intégrer un générateur d'alerte au système de sondes ;
- d'améliorer le programme existant de façon à réduire le temps de collecte des données,
- de migrer cette application sur un serveur R sous Linux, en coordination avec le service informatique de l'Agence,
- de concevoir la base de données associée (en optimisant sa structure), en liaison avec le webmestre de l'Agence,
- de rédiger les spécifications fonctionnelles détaillées de cette application, en coordination avec la cellule « Temps réel » et le webmestre,
- de créer les interfaces web,
- et contribuer à la pérennisation de l'application en diversifiant les sources de données météorologiques et en rédigeant le manuel associé,

PROFIL DE LA CANDIDATE/DU CANDIDAT

- agent contractuel de niveau équivalent à la catégorie A (ingénieur disposant d'une première expérience dans le domaine de l'intégration et du développement d'applications sous Linux) ;
- compétences de développement en langage R et être apte à créer une base de données MySQL;
- connaissances en physique et en radioélectricité, notamment sur les aspects liés à la propagation des ondes ;
- aptitude à piloter un projet ;
- faire preuve d'autonomie, d'organisation, d'esprit de synthèse, de dynamisme et de qualités de rédaction ;
- être à l'aise aussi bien en développement *frontend* qu'en *backend*.

Si vous êtes intéressé(e), merci de faire parvenir votre CV et votre lettre de motivation exclusivement à l'adresse suivante : rh-candidatures@anfr.fr

Seuls les dossiers de candidature complets et transmis à l'adresse indiquée ci-dessus seront examinés.

La procédure appliquée à l'ANFR est consultable sur le site : <https://www.anfr.fr/l-anfr/recrutement/>

Contacts pour toute précision :

- Mme BEAUMONT	CHEFFE DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES	☎ : 01 45 18 72 06
- M. LAZAR	DIRECTEUR DE LA DC	☎ : 01 45 18 73 12
- M. DESCHAMPS	DIRECTEUR ADJOINT DE LA DC	☎ : 01 45 18 73 11
- M. SEXTIUS	CHEF DU DEPARTEMENT RADIODIFFUSION	☎ : 01 45 18 73 10

Date de disponibilité du poste : **immédiate**

Date de diffusion de l'emploi : **02/10/2020**

Date limite de réception des candidatures : **23/10/2020**